# Les responsabilités pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement :...



**QHSE** 

16/12/2025

# Public et prérequis

Chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels, présidents de CSE représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, des entreprises employant majoritairement de salariés du régime général de sécurité sociale.

Pas de prérequis.

# Les objectifs

Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale dans le cadre de la prévention des risques professionnels Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique Définir l'existence de la délégation Mettre en œuvre la politique de prévention des risques professionnels

# Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

## Validation et certification

Attestation de formation

# Outils pédagogiques

Apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation.

# Contenu de la formation

## La politique de prévention

L'évaluation des risques et le document unique Les obligations de formation Les vérifications réglementaires

## Le principe d'exposition au risque

Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale

#### La responsabilité pénale

Les grands pricnipes

#### Personne physique

#### **RÉFÉRENCE**

**QHSE0003** 

#### CENTRES DE FORMATION

Saint-Quentin

**DURÉE DE LA FORMATION** 

1 jour / 7 heures

#### **ACCUEIL PSH**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

La graduation des fautes Les peines applicables

## Personne morale

L'organisation de l'entreprise Les délégations de pouvoir La procédure pénale

## La responsabilité civile

Les grands principes La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable La procédure civile

# Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Soissons - 03 23 75 65 75